

VILLE DE MARCHIENNES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 12 juin 2025

<u>Nombre de Conseillers</u> En exercice : 27 Qui ont donné procuration : 2 Présents : 25 Qui ont pris part au vote : 27 QUORUM : 14	L'an deux mil vingt-cinq, le 12 juin à dix-neuf heures Le Conseil Municipal de la Ville de MARCHIENNES s'est réuni en la salle du conseil sous la présidence de Monsieur Laurent MARTINEZ, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie conformément à la loi.
<u>Date de la convocation</u> 02/06/2025 <u>Date d'affichage</u> 02/06/2025	PRÉSENTS : Mrs Laurent MARTINEZ, Philippe DESCHODT, Donato MIRAGLIA , Pascal ROUSSEAU, Bernard DELEMER, Bertrand RADIGOIS, Serge BEAREZ, Quentin BERNARD, Éric EGO, Régis NOTOT, Raymond WOLICKI, Jocelyn OGER, Mmes Valérie GOUPY, Carole HURIAU, Séverine FRACKOWIAK, Catherine KOPEC, Anne-Marie MASTROMONACO RENARD, Bernadette DEHAENE, Sylvie ROUSSELLE, Martine DELZENNE, Cathy NOTOT-GOS, Frédérique FERREIRA, Audrey VERHAEGHE (arrivée à 19h10) , Sandrine SPARTY, Jocelyne MALFIGAN, ABSENT : ABSENTS EXCUSÉS : ONT DONNÉ PROCURATION : Mélanie DELANNOIS à Valérie GOUPY - Brigitte WAMBRE à Jocelyn OGER SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Carole HURIAU

Délibération n° 77/2025/LM/ND
Objet : Projet Educatif Local 2025-2028

Préambule

Dans un contexte où l'éducation et le développement des jeunes sont au cœur des préoccupations sociales, économiques et culturelles, il est essentiel de réfléchir et d'agir collectivement pour mettre en place un projet éducatif local (PEL). Ce projet vise à articuler l'ensemble des acteurs éducatifs—écoles, familles, associations, collectivités territoriales—dans une démarche cohérente et concertée.

Conscients que l'éducation ne se limite pas à l'enceinte scolaire, nous souhaitons offrir aux enfants et aux adolescents un environnement stimulant et sécurisant, propice à leur épanouissement personnel et à leur réussite collective. Il s'agit de favoriser l'inclusion, la créativité, l'autonomie et la responsabilité, tout en tenant compte des spécificités locales et des enjeux sociétaux contemporains.

Le projet éducatif local ci-annexé a pour objectif de poser les fondations d'un projet éducatif ambitieux, respectant les valeurs de solidarité, d'égalité des chances et de citoyenneté.

Aussi, l'avis du Conseil Municipal est sollicité afin d'autoriser Monsieur le Maire à signer le projet éducatif local 2025-2028.

Dans un contexte où l'éducation et le développement des jeunes sont au cœur des préoccupations sociales, économiques et culturelles, il est essentiel de réfléchir et d'agir collectivement pour mettre en place un Projet Educatif Local (PEL). Ce projet vise à articuler l'ensemble des acteurs éducatifs—écoles, familles, associations, collectivités territoriales, dans une démarche cohérente et concertée.

Conscients que l'éducation ne se limite pas à l'enceinte scolaire, nous souhaitons offrir aux enfants et aux adolescents un environnement stimulant et sécurisant, propice à leur épanouissement personnel et à leur réussite collective. Il s'agit de favoriser l'inclusion, la créativité, l'autonomie et la responsabilité, tout en tenant compte des spécificités locales et des enjeux sociétaux contemporains.

Le projet éducatif local ci-annexé a pour objectif de poser les fondations d'un projet éducatif ambitieux, respectant les valeurs de solidarité, d'égalité des chances et de citoyenneté.

Considérant la nécessité pour la Ville de Marchiennes de proposer à l'assemblée délibérante de fixer les valeurs éducatives évoquées dans le cadre projet éducatif local 2025-2028 ci-joint,

Le Conseil Municipal, après discussion, décide :

Article 1 : d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant, à signer le projet éducatif local 2025-2028.

Vote du Conseil Municipal : Unanimité ☒ Majorité ☐

Pour : 27 voix Contre : 0 voix Abstention : 0 voix

Ainsi fait et délibéré les, jour, mois et an que dessus.



Pour extrait conforme,
Le Maire,
Laurent MARTINEZ

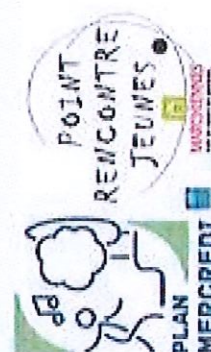
Projet Educatif Local 2025-2028



Envoyé en préfecture le 24/06/2025
Reçu en préfecture le 24/06/2025
Publié le 24/06/2025
ID : 059-215903758-20250612-2025_GR_1245-DE



MARCHIENNE
Ville de toutes les passions



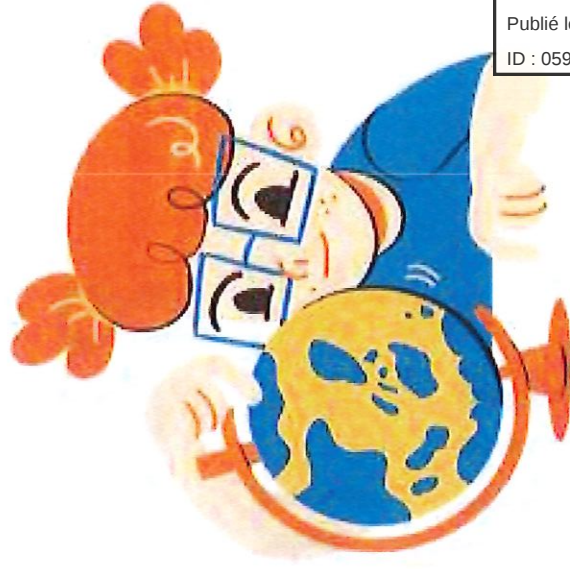
Préambule

Un Projet Educatif c'est Quoi ?

C'est un document qui traduit la volonté forte des élus de s'engager en faveur du développement de la réussite et de l'épanouissement des enfants et des jeunes du territoire.

Un Projet Educatif pour Qui ?

En faveur de tous les acteurs favorisant la coéducation, des enfants et des jeunes.



Objectifs Educatifs

La vie quotidienne des enfants et des jeunes s'organise autour de 3 pôles :

La Famille



l'Ecole



Le Temps Libre



Valeurs Educatives



La réflexion des élus est avant tout de considérer l'enfant dans sa globalité en prenant en compte ses besoins et en respectant son rythme biologique afin de favoriser un épanouissement optimal et permettre son accompagnement depuis son plus jeune âge jusqu'à sa vie d'adulte.

Pour cela, le projet pose les bases d'une coéducation améliorée entre les acteurs éducatifs et repose sur des valeurs partagées sur lesquelles tout acteur éducatif doit s'appuyer :

- Valeurs citoyennes et de vivre ensemble : laïcité, respect, solidarité, engagement et neutralité.
- Valeurs éducatives : responsabilisation, autonomie, esprit critique, valorisation des savoirs et des compétences, curiosité et créativité.
- Valeurs de coopération : partages d'expériences, travail collaboratif, soutien et accompagnement.

Nous souhaitons par ce levier éducatif cohérent, accentuer l'orientation vers une cohésion de services.



Les Moyens Mis En Place

Les Accueils Collectifs de Mineurs 3 - 11 ans

La municipalité déterminée à poursuivre l'action éducative met un point d'honneur à proposer des accueils de qualité tant au point de vue pédagogique qu'éducatif. Visant à l'épanouissement physique et moral, nous tenons à mettre au coeur de nos objectifs ceux de notre Projet Educatif Territorial qui sont :

- Promouvoir l'engagement à la cohésion sociale, à la solidarité et au développement durable.
- Le développement de la confiance, de l'estime de soi et du bien-être en favorisant la coéducation.
- Promouvoir les Activités Physiques de Pleine Nature (APPN).
- Le Développement de la culture littéraire et de la lecture.

Le développement de l'ambition chez les enfants et les jeunes est une priorité éducative.



Horaires

Garderie

- garderie du matin : de 7h à 8h30
- garderie du soir : de 16h30 à 19h

Accueil du mercredi et des vacances scolaires

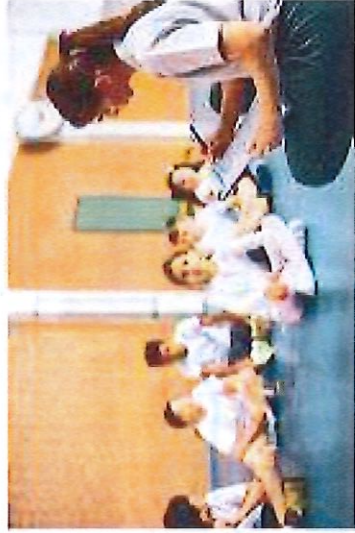
- de 9h à 12h et de 14h à 17h
- avec garderie de 7h à 9h et de 17h à 19h

Des Educateurs Sportifs

Outil de sens, porteur de valeurs de cohésion sociale et de vivre ensemble, le sport est un véritable passeur de valeurs pour les jeunes et les enfants.

La municipalité met au services des écoles, des accueils collectifs de mineurs, des associations et des citoyens deux Educateurs Sportifs. Véritables repères éducatifs, interlocuteurs de proximité, ils tissent une relation avec les partenaires et impulsent une dynamique qui contribue au développement éducatif et permette la promotion de disciplines sportives. Cette opportunité territoriale vise à étoffer nos souhaits d'amélioration en coéducation et ainsi renforcer une politique éducative de qualité.

Développer le goût du sport est une priorité territoriale pour porter Marchiennes en ville sportive.



Point Rencontre Jeunes

Le PRJ est un lieu d'animation, d'échanges, de partages, d'écoute, d'informations, d'orientation et d'accompagnement de projets individuels et collectifs des adolescents. A noter l'installation du PRJ dans ses nouveaux locaux en Janvier 2025.

Les Objectifs sont :

Favoriser l'accueil des jeunes

- Rendre les jeunes acteurs de leurs temps libres
- Impliquer les jeunes dans la vie locale
- Accompagner les jeunes au cours de l'adolescence



Hors vacances scolaires

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 17h à 19h

Mercredi de 14h à 18h

Samedi de 14h à 17h.

Pendant les vacances scolaires

Du lundi au vendredi de 14h à 18h (sauf si sortie à la journée).

Les activités proposées:

- Des temps d'animations libres;
- Des activités sportives, culturelles, de loisirs, des sorties...
- Un programme d'animations spécifiques lors des vacances scolaires;
 - Un accès internet;
- Organise et participe aux manifestations culturelles, sportives...

Coup de Pouce Jeunesse

Dans le cadre de sa politique jeunesse, la Ville de Marchiennes accompagne les jeunes dans l'autonomie et l'insertion professionnelle.

À ce titre, elle apporte un accompagnement financier au passage du BAFA ou du permis de conduire à travers le dispositif « Coup de pouce jeunesse ».

Cette aide a pour objectif de favoriser la mobilité des jeunes Marchiennois via une aide financière de 300 euros versée au centre de formation.

Chaque jeune ne peut bénéficier qu'une fois de l'aide au « coup de pouce jeunesse ».

Ce soutien financier est accordé en échange d'un engagement citoyen de 30 heures sur 6 mois maximum réalisé au sein des services municipaux de la mairie.

Celui-ci permet également d'encourager les jeunes à s'impliquer bénévolement au profit de la vie citoyenne.



Conseil Municipal des Jeunes

Le Conseil Municipal des Jeunes est un dispositif de participation à la vie locale pour les Jeunes motivés et disponibles. Un conseil est une instance créée librement par la collectivité locale.

Cette assemblée dédiée aux Jeunes constitue un véritable lieu d'apprentissage de l'engagement individuel et collectif en même temps qu'un moyen idéal d'apprentissage de la démocratie (démocratie = pouvoir du peuple). Il apporte aux enfants et aux adolescents une connaissance de la vie locale et des institutions républicaines grâce à une réflexion et une action en collaboration avec les élus et les services municipaux, les institutions et les associations locales.

Un Conseil de Jeunes favorise aussi le rapprochement entre les générations et le dialogue entre les citoyens et leurs représentants élus.

DEVENIR CONSEILLER MUNICIPAL JEUNES : DEBATTRE, DEFENDRE, AGIR

- Etre le porte-parole de la jeunesse.
- Apporter des idées et réaliser des projets.
- Améliorer les conditions de vie des jeunes et des moins jeunes.
 - Œuvrer pour le « bien vivre » dans la commune.
 - Informer les jeunes.
 - Faire de la prévention.



Médiathèque

Un service public pour tous !

La médiathèque Eugénie Rangier assure des missions de conservation, de consultation et de mise à disposition au public de différents types d'œuvres. Plus précisément de lecture publique : promotion de la culture et des connaissances, formation tout au long de la vie, accès à l'information et à sa compréhension, accès aux loisirs et divertissements. Consciente de son rôle dans le maintien d'une cohésion sociale, elles participe à créer et à renforcer le lien social entre les citoyens et l'institution. Elle s'engage dans la lutte contre la fracture numérique comme dans la réduction des inégalités d'accès à la culture. Elle est également un espace de convivialité, de partage et de détente.

Horaires d'ouverture

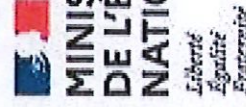
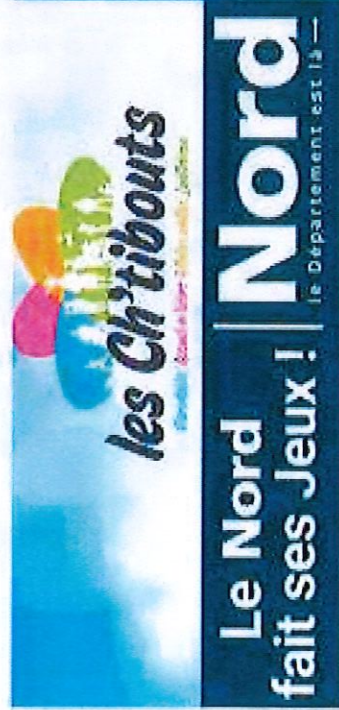
Du 1er au 31 août : fermée.

À partir du 1er septembre : mercredi de 9h à 12h et de 14h30 à 17h30 ; jeudi et vendredi de 16h45 à 19h ; 1er et 3ème samedis du mois de 9h à 12h.



DISPOSITIFS & PARTENAIRES

- Projet Educatif du Territoire pour les 3 - 11 ans 2024 - 2027
 - Contrat Enfance Jeunesse 2023 - 2026
 - Aide aux Loisirs Equitables (LEA)
 - Le Nord Fait Ses Jeux - Département du Nord
 - Contrat Local d'Engagement Artistique



Projet Educatif Local 2025-2028



Le Maire



Laurent MARTINEZ



MARCHIENNES
Ville de toutes les passions

S²LOW